Blavet Bellevue Océan Communauté de communes

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Lancement d'une stratégie locale pour un développement économique durable

Région Bretagne · ADEME

UNE DÉMARCHE TERRITORIALE

Pour contribuer à l'émergence d'un modèle économique et social intégrant la transition écologique des territoires, la promotion de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle et territoriale sur son périmètre d'action, la **Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan**, labellisée "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" en 2015, a souhaité s'engager dans une démarche opérationnelle de **mise en relation des acteurs locaux** dont l'objectif est de poser les fondements d'une dynamique pérenne de collaboration en termes de **synergies des flux et de mutualisations des services**.

* Population INSEE 2019

- ► **850 acteurs économiques**
- ► **10 zones d'activités**
- ► **+ de 3000 emplois diversifiés**

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

A la fois, composante territorialisée et pilier de l'économie circulaire, **l'écologie industrielle et territoriale (EIT)** recouvre les démarches collectives volontaires menées par les acteurs d'un territoire en vue **d'économiser les ressources ou d'en améliorer la productivité**.

L'EIT peut se déclicliner selon **deux modalités** :

► **Les synergies de substitution** qui portent sur la valorisation et l'échange de matières et d'énergies entre entités (récupération de chaleur, valorisation de déchets par méthanisation, réutilisation des eaux usées, échanges de produits chimiques...) ;

► **Les synergies de mutualisation** qui reposent sur des approvisionnements communs (matières premières, produits finis et semi-finis), des services communs (collecte mutualisée de déchets, cantines ou crèches interentreprises...) et des partages d'équipements ou de ressources.

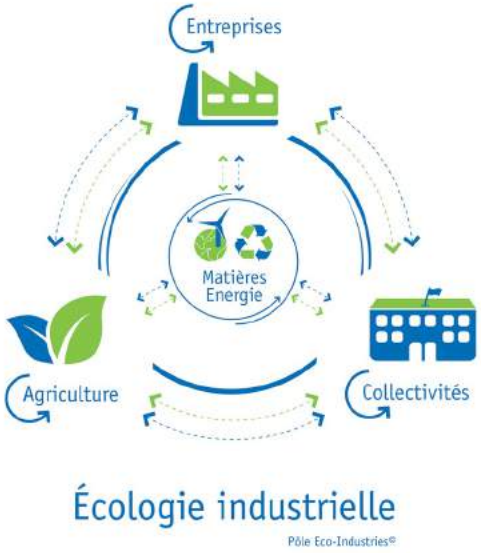

PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROGRAMME

► **Identifier les potentiels** d'échanges et de synergies entre les entreprises du territoire ;

► **Proposer des actions** pour atteindre les objectifs de réduction des déchets définis dans le programme ZDZG ;

► **Limiter le gaspillage** des matières et la consommation de ressources naturelles non renouvelables ;

► **Accroitre la compétitivité** des entreprises du territoire en garantissant une meilleure protection de l'environnement ;

► **Mobiliser et accompagner les entreprises du territoire** pour décliner des actions d'économie circulaire ;

► **Redynamiser le territoire** par une coopération entre les acteurs locaux ;

► **Travailler avec différents partenaires** (Chambres Consulaires, chargés de développement économique...).

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE

La démarche EIT concerne l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan en s'appuyant, notamment, sur les **10 zones d'activités du territoire.** Les acteurs ciblés sont aussi bien les **acteurs économiques** (quel que soit leur statut ou leur secteur d'activité) que les **associations locales**.

Dans ce projet, la CCBBO s'est associée à l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** (ADEME), aux **Chambres Consulaires du Morbihan** (CCI, CMA et CA), au **Syndicat Ostréicole de la Ria d'Etel** et à la **Région Bretagne**.

La collectivité a été accompagnée par **deux bureaux d'études**, AD FINE (12) et Echelles & Territoires (31), de mars 2017 à avril 2019 (phase de lancement de la démarche).

La Gouvernance

► **Un Comité Technique** qui suit et oriente les actions menées ou potentielles (élus référents, Directrice Générale des Services, responsable du Service Environnement, techniciens de la prévention des déchets, ainsi que toutes les "personnes ressources").

► **Un Comité de Pilotage** qui valide les étapes et se fait relais de la démarche (membres du Comité Technique, élus, responsable du Point Accueil Emploi, représentants de l'ADEME, de la Région Bretagne, des Chambres Consulaires du Morbihan et du Syndicat Ostréicole de la Ria d'Etel).

LES 5 ÉTAPES CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

De mars 2017 à avril 2019

► **ÉTAPE 1 :** cadrer le projet.

► **ÉTAPE 2 :** rencontrer, sensibiliser et informer les acteurs du territoire.

► **ÉTAPE 3 :** identifier des synergies / mutualisations potentielles via des ateliers.

► **ÉTAPE 4 :** programmer la démarche d'écologie industrielle et territoriale.

► **ÉTAPE 5 :** élaborer un document de présentation "projet d'écologie industrielle et territoriale".

UN PROGRAMME OPÉRATIONNEL

Des besoins exprimés par les acteurs économiques

Les **15 ateliers participatifs** réalisés en 2017 ont permis de définir des actions opérationnelles à partir des besoins exprimés sur le territoire. Leur mise en oeuvre a débuté en janvier 2018.

► **12 actions prioritaires** ont été définies :

Plateforme collaborative	Développer et mettre en place une plateforme collaborative répondant aux besoins des acteurs économiques
Club d'entreprises	Développer et promouvoir un réseau d'entreprises sur le territoire
Mutualisation RH	Etudier les modalités de structuration d'un groupement d'employeur et création d'un espace « emplois partagés »
Mutualisation logistique	Intégrer un espace « gestion des flux » à la plateforme collaborative
Mutualisation crèche ou lieu multiservice	Partager la création et la gestion d'une crèche et partager un lieu de détente ou de restauration
Mutualisation outils, matériels et véhicules	S'appuyer sur la plateforme pour partager outils et matériels
Mutualisation entretien espaces communs	Partager les coûts d'entretien des espaces verts ou commun
Mutualisation formations et audits	Partager les coûts de formation ou d'audit
Mutualisation collecte de déchets	Mettre en place une collecte de déchets optimisée
Gestion des déchets verts	Stockage et traitement des déchets verts sur des centres privés
Valorisations des déchets	Optimiser la valorisation de certains déchets : poches plastiques, coquilles d'huitres, plastiques...
Projet collaboratif produits locaux	Valoriser les produits locaux

PRINCIPAUX RÉSULTATS (2018 - 2019)

Dévéloppement d'une plateforme collaborative

► **Création :** mise en ligne en mars 2018 (développée par l'entreprise ACCESS WEB - Plouhinec).

► **Objectifs :** réservée uniquement aux acteurs économiques de la CCBBO, faciliter les échanges et les mutualisations de ressources sur le territoire, développer et mettre en valeur le tissu économique local.

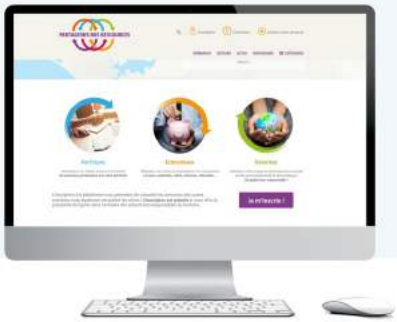

► **Inscrits :** une soixantaine d'entreprises en 2019.

► **Échanges / Mutualisations :** depuis le lancement, 7 demandes et 17 offres ont été publiées.

► **www.partageonsnosressources.bzh**

Création du Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria (CEBR)

► **Création :** en avril 2018 (accompagné par la CCI du Morbihan).

► **Objectifs :** faire la promotion du bassin économique local, créer un réseau d'entreprises, échanger sur des problématique communes, faciliter l'intégration de nouvelles entreprises dans le paysage économique local, favoriser les synergies inter-entreprises.

► **Membres :** une trentaine en 2019.

► **Rencontres :** les rendez-vous sont mensuels, tous les 3ème jeudis du mois (de septembre à juin), dans des lieux différents (salles ou locaux d'une entreprise adhérente) et en version petit-déjeuner ou soirée.

► **contact@club-blavet-ria.fr**

Les membres du Bureau - CEBR

Promouvoir les productions locales

► **Création :** groupe de travail "Produire et Consommer Local".

► **Entreprises :** 10 acteurs engagés.

► **Objectifs :** initier de nouveaux projets collaboratifs entre producteurs locaux, mettre en valeur les productions locales (vente en ligne, marchés éphémères, foires, magasin de producteurs…).

► **Actions :** promouvoir les productions locales, développer les Halles de producteurs de Kervignac.

Valorisation des déchets ostréicoles

► **Création :** groupe de travail "Valorisation des déchets ostréicoles".

► **Entreprises :** 3 acteurs engagés.

► **Objectifs :** valoriser les déchets ostréicoles (coquilles d'huitres, poches en plastique...).

► **Actions :** mettre en place une collecte mutualisée des déchets ostréicoles produits sur la ria d'Etel (en partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud).

Collecte mutualisée des déchets mécaniques

► **Création :** groupe de travail "Collecte mutualisée des déchets mécaniques".

► **Entreprises :** 14 acteurs engagés.

► **Objectifs :** mutualiser la collecte des déchets mécaniques (huiles, aérosols, chiffons souillés, batteries...) entre les garagistes, les entreprises de travaux publics et les agriculteurs du territoire.

► **Actions :** mettre en place une collecte mutualisée des déchets mécaniques (en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan) - choix du prestataire : entreprise SNCD (filiale du groupe GLD Environnement) basée à Locoal-Mendon.

Mutualisation de ressources et de services sur la ZI du Porzo

▶ **Création :** groupe de travail "Mutualisation de ressources et de services" (ZI du Porzo à Kervignac).

▶ **Entreprises :** 14 acteurs engagés.

▶ **Objectifs :** mutualiser des ressources et des services entre les entreprises d'une même zone d'activité.

▶ **Actions :** proposer des sessions de formation mutualisées (SST, CACES, habilitations éléctriques...), proposer un service de gardiennage et un service d'entretien des espaces verts mutualisés, créer une association d'entreprises.

BILAN DE LA DÉMARCHE

Les réussites

▶ La **sensibilisation des élus et des acteurs économiques** à l'économie circulaire ;

▶ Le **référencement des activités socio-économiques** locales ;

▶ Une meilleure **connaissance des acteurs économiques** du territoire ;

▶ Le **décloisonnement des filières** et des tailles d'entreprises ;

▶ Le **travail collaboratif** entre la CCBBO et les entreprises locales ;

▶ L'organisation de **28 ateliers participatifs** ;

▶ Les **60 entreprises engagées** dans la démarche EIT ;

▶ Les **12 actions définies** (10 synergies de mutualisation et 2 synergies de substitution).

Les difficultés

▶ Garantir **l'engagement des entreprises** sur le long terme ;

▶ Maintenir **le développement des actions** ;

▶ Favoriser **les synergies de substitution** ;

▶ Mesurer **les gisements (déchets)** et **les économies** ;

▶ Mettre en place **une gouvernance élargie** (transversalité) ;

▶ Animer **la plateforme collaborative** de façon à garantir **son attractivité**.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ **Sensibiliser les nouveaux élus** suite aux élections municipales (mars 2020) ;
- ▶ **Définir de nouveaux objectifs** pour les années à venir ;
- ▶ **Soutenir les actions engagées** depuis le début de la démarche ;
- ▶ **Développer de nouvelles actions** définies lors des ateliers participatifs ;
- ▶ **Promouvoir les échanges** sur la plateforme collaborative.

INSPIRATIONS

Usine de Kervellerin

Valorisation des coquilles d'huîtres (Cléguer / Morbihan)

L'usine de Kervellerin ouverte dans les années 2000, fabrique et commercialise des produits élaborés à partir de **matières premières naturelles recyclées** comme la coquille d'huître.

L'usine morbihannaise de 3500m², collecte chaque année environ **4000 tonnes de coquilles d'huîtres** et extrait environ 2000 tonnes de poudres. La poudre est utilisée dans la composition de produit de marquage au sol pour les routes, les cosmétiques et l'alimentation animale.

Le gisement total de coquilles d'huîtres produit dans le Morbihan est d'environ **15000 tonnes**, dont **600 tonnes** sur le territoire de la CCBBO.

▶ **www.usinedekervellerin.fr**

USINE DE KERVELLERIN

Coeur Paysan,

Magasin de producteurs locaux (Colmar / Haut-Rhin)

En Alsace, il existe 13 points de vente directe de produits fermiers. Parmi eux, **Coeur Paysan**, le magasin des producteurs locaux colmarien a ouvert ses portes en 2016. **Le succès a été immédiat**.

Le magasin étendu sur 400m² a dégagé **un chiffre d'affaire en 2017 d'environ 2,5 millions d'euros**. Les clients sont au rendez-vous, ils sont près de 2000 chaque semaine à venir acheter des produits directement du producteur au consommateur.

Une quarantaine de producteurs vendent actuellement leurs produits chez Coeur Paysan. Ils fixent eux-mêmes leurs prix de vente. Le but étant que **l'agriculteur puisse vivre de sa production tout en favorisant la filière courte et locale**.

▶ **www.coeur-paysan.com**

COEUR PAYSAN
AU COEUR DE VOTRE ASSIETTE

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

▶ **Cécilia GANNAT,** Coordinatrice Économie Circulaire à la CCBBO
02 97 65 16 16 | cecilia.gannat@ccbbo.fr